

INFORMATIONS PRATIQUES

- ✓ Le contenu de la formation est **adapté selon les projets envisagés des stagiaires**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, de visites et de mises en situation, de travail en autonomie.
- ✓ Personnes concernées : **candidats porteurs de projet d'installation (création ou reprise) dans le domaine agricole et/ou du paysage**
Public prioritaire : des personnes infra-bac
- ✓ Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour savoir la faisabilité de votre projet
- ✓ **Financement** : Pôle Emploi dans le cadre de l'Action de Formation Conventionnée
Une information collective, suivie d'entretiens individuels sera prévue le mercredi 11 mai 2022
- ✓ Une possibilité d'hébergement (14 € la nuitée) et de restauration sur site (4€ le repas du midi et du soir - 2€ le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
- ✓ Voir les conditions générales de vente sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>



Agri-Emergence – Agriculture et Paysage

Durée du parcours complet : 140h en en centre et 42h en entreprise

Prochaine session : du 23 mai au 04 juillet 2022

Parcours modulable

NOUVEAU

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 (35 heures, soit 5 jours)

Découverte de l'entreprise agricole

- ✓ Découverte des différents types de systèmes
- ✓ Découverte des tâches liées au métier agricole et/ou du paysage

Module 2 (105 heures, soit 15 jours)

- ✓ Ancrage de son projet : ses attentes et ses besoins – ses ressources et ses freins – connaissance du milieu socio-professionnel ...
- ✓ Conditions d'accès aux métiers : réglementation – le foncier – la planification des échéances pour son projet ...
- ✓ Etude de la faisabilité de son projet : technique – sanitaire – environnemental – économique... – attentes professionnelles et personnelles...

De façon transversale et tout au long du module, formalisation de son projet

Période en entreprise (6 jours)

L'action de formation est réalisée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Ardèche

Contact formation : cfppa.aubenas@educagri.fr ou 04.75.36.71.80



L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.

